



Extrait de délibération

Comité syndical

12 décembre 2022 –Parthenay

Identifiant
2022-12-02

L'An Deux Mille Vingt -Deux le douze décembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Bérengère Ayrault a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation :

6 décembre 2022

Nombre de délégués en exercice :

31 titulaires / 31 suppléants

Présents :

19 titulaires, 1 suppléant

Absents, excusés :

12 titulaires, 30 suppléants

Votants :

20

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard	NOLOT Monique,		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume, GUERIN Jean-Claude CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique		
Val de Gâtine	CHAUSSERAY Francine RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle ATTOU Yves, BIRE Ludovic,	BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal.	AUDEBERT Claude	

Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays en 2023

Le Pays de Gâtine adhère depuis 2007 à l'APFP, Association de Promotion et de Fédération des Pays qui, suite à la promulgation de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, est devenue ANPP.

Elle permet de bénéficier des services réservés aux adhérents, d'être régulièrement informé des évolutions législatives et réglementaires ainsi que des politiques territoriales, d'accéder aux réseaux de l'association, de participer aux journées rencontres dans une optique d'échange et de mutualisation d'expériences.

L'ANPP poursuit son action de fédération et d'animation du réseau national des Pays, Pôles territoriaux, Territoires de projets et Conseils de développement. Elle représente les Pays et PETR adhérents auprès des pouvoirs publics.

Le Comité Syndical autorise le Président à renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2023 et à régler le coût correspondant (il était de 600 euros en 2022).

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président

Didier GAILLARD